

Image not found or type unknown



Terrain agricole sans bail

Par **fifi02470**, le **16/03/2015** à **14:50**

Bonjour , voila ma question , notre pere nous as fait une donation pour moi et mes 2 frere d un terrain agricole superficie 4600m2 devant notaire il y as dix ans, mais il y 35 ans mon pere quand il as acheter le champ , il c etait mi d'accord verbal sans bail avec le paysans de le cultivé en contre partie il lui donnais de la paille et des graine pour ses poule qui se faisait a l epoque , qui as durer 1 ans , maintenant je voudrais le récupérer , a s avoir qu il le cultive sans notre accord depuis presque 20 ans sans rien en echange , a plus c des malin , le agriculteur ce l echange tout les ans les champ merci pour votre réponse